



Fabio Bongiovanni



Différencions-nous!

En même temps que reviennent les chaleurs estivales, les rues de Neuchâtel résonnent à nouveau des exclamations joyeuses des touristes découvrant notre ville avec une surprise et une admiration non feintes: ce lac turquoise, ces petites rues animées, ces bistrot sympas, cette nature si proche... Des atouts valorisés surtout sur le plan touristique. Mais pourquoi ne pas repenser plus largement la promotion économique, chercher à attirer des entreprises – et des nouveaux contribuables – autrement que par des arguments convenus tels que la main d'œuvre qualifiée, les équipements ou le franc stable, conditions cadres certes nécessaires, mais qui ne différencient plus guère les régions aujourd'hui. Certes, l'attractivité fiscale reste un élément clé, mais en termes d'avantages comparatifs, Neuchâtel a d'autres arguments.

Ecoutez les cadres, les chefs – et les cheffes – d'entreprises fraîchement installés à Neuchâtel: ils vous parlent d'une ville qu'on peut parcourir à pied, ils vous disent le bonheur de se rendre au travail sans passer une heure dans un bouchon. Ils sont ravis de laisser leurs enfants se rendre à l'école tout seuls. Ils sortent du boulot et piquent une tête dans le lac, se retrouvent au port pour un repas en terrasse. Et si les frissons d'une grande ville leur manquent, ils restent à une heure d'avion des capitales européennes. A Neuchâtel, par ailleurs, les entrepreneurs peuvent entretenir un contact direct avec leurs autorités. Le privilège d'une ville à taille humaine.

Une offre au caractère unique, qu'aucun concurrent ne pourra copier: une stratégie de différenciation, c'est cela. Dans notre ville, elle passe par une qualité de vie unique, dans un monde devenu très virtuel où chacun – et les entreprises aussi – cherche à retrouver de l'authenticité.

Directeur de l'Economie



Publicité



Accessibles
en libre-
service

Safe. 20h/24.

Notre Centre de compétences de Neuchâtel abrite une nouvelle génération de safes accessibles 20h/24, disponibles à la location en 3 formats, dès 200 CHF par an. **Appelez-nous au 0840 241 241 ou demandez plus d'informations à l'un de nos conseillers.**

RAIFFEISEN

Banque Raiffeisen du Vignoble **Siège** 2023 Gorgier (Rue du Centre 8) **Agences** Bevaix, Colombier, Gorgier, Neuchâtel, La Neuveville, Saint-Blaise **Bancomats** Auvornier, Bevaix, Colombier, Gorgier, Neuchâtel (Gare CFF, La Maladière-Centre, Saint-Honoré 1 et station sud du Fun'ambule), La Neuveville, Saint-Blaise **Téléphone** 0840 241 241



SPINAS CIVIL VOICES



Devenez forgeur de destinées

Optez pour un parrainage. Dès un franc par jour, vous donnez un coup de pouce au destin d'enfants en détresse.
www.tdh.ch/chaquejourcompte



Terre des hommes

Aide à l'enfance.

tdh.ch

Le chantier démarre lundi

Le site des Terreaux s'agrandit

Les travaux de rénovation du futur bâtiment scolaire « Terreaux-Est » débutent lundi prochain 9 juillet, pour un an. Assaini, réaménagé et répondant aux normes énergétiques avancées, l'édifice accueillera les élèves du collège des Sablons dès la rentrée d'août 2019.

L'immeuble de la rue Maximilien-de-Meuron 6, situé à côté de l'actuel collège des Terreaux, va subir un an de chantier. La Ville, propriétaire et maître-d'œuvre, rénove et transforme l'intérieur de ce bâtiment des années 1950, pour accueillir, dès la rentrée 2019, les élèves du collège des Sablons.

Baptisé « Terreaux-Est », ce bâtiment accueillera donc 12 salles de classes – soit trois de plus qu'aux Sablons. La proximité avec le collège actuel est un atout déterminant: la gestion du centre scolaire des Terreaux en sera facilitée, les conditions d'enseignement et d'apprentissage améliorées. Ces travaux, devisés à un peu plus de huit millions de francs, ont été validés par le Conseil général le 28 octobre 2017.

Pendant le chantier, où passeront des engins de chantier, les piétons pourront cheminer par l'actuel trottoir sur la droite de la rue Maximilien-de-Meuron, sécurisé par une barrière. Une fois les travaux de Terreaux-Est achevés, l'aménagement des espaces extérieurs donnera la priorité aux piétons et cyclistes, tout en permettant l'accès aux parkings privés existants. L'espace de récréation qui doit accueillir les élèves de ces nouvelles classes, sera agrandi en incluant des surfaces au nord de l'ancien collège et au sud de Terreaux-Est.



Le bâtiment « Terreaux-Est »
• Photo : Stephano Iori

Le Conseil général tenait lundi soir sa dernière séance avant la pause estivale



Le législatif a accepté d'aller de l'avant vers la réalisation de trois mesures d'agglomération jugées prioritaires, dont le réaménagement de la place Blaise-Cendrars. • Photo : Stefano Iori

Un premier cap franchi

Avant la pause estivale, le Conseil général a accepté lundi de débloquer 962'000 francs pour financer les études d'avant-projet de trois mesures prioritaires du projet d'agglomération. La plus importante vise à améliorer l'accès au nord de la gare, par un réaménagement d'envergure qui s'étendra jusqu'au giratoire du Rocher. En l'attente, des mesures provisoires seront prises cet été pour fluidifier le trafic au carrefour Blaise-Cendrars.

Le Conseil général n'a pas remis en cause l'opportunité de ces mesures, qui visent tout à la fois à fluidifier le trafic pour améliorer l'accessibilité à la ville, favoriser les transports publics, la mobilité douce et revaloriser les espaces publics dans trois secteurs jugés prioritaires, à savoir, outre le nord de la gare, la rue des Draïzes ainsi que les Portes-Rouges, jusqu'à la place de la Coudre. «Puisse ces projets voir le jour et permettre à la Ville de continuer à jouer son rôle de moteur de l'agglomération», a déclaré Stéphane Studer pour le groupe PopVertSol, en saluant cet «ambitieux programme», qui tient compte des réflexions issues des processus participatifs et s'inscrit dans la vision d'une mobilité urbaine durable.

Meilleure planification demandée

Plus réservés, les autres groupes ont fait part de leurs craintes que ces mesures ne restent «dans les limbes de l'utopie». «Avons-nous vraiment les moyens de nos ambitions?», s'est demandée la socialiste Julie Courcier Delafontaine,

en additionnant à 58 millions de francs les coûts des différentes mesures esquissées dans le rapport, dont trois font pour l'heure l'objet d'une demande de crédit d'avant-projet. Et le groupe de déposer un postulat demandant au Conseil communal de préciser la planification des investissements prévus, en intégrant également les grands chantiers urbanistiques hors projet d'agglomération, tel le réaménagement des Jeunes-Rives. «Même avec un cofinancement de la Confédération, on n'arrivera jamais à tout réaliser», a abondé le PLR Christophe Schwarb. «Il manque une vision d'ensemble, avec une planification sur quinze ans», a renchéri Mauro Moruzzi pour les Vert'libéraux/PDC, qui demandaient le renvoi du rapport.

Trois priorités claires

Le rapport fixe trois priorités claires et indique des horizons de réalisation pour chacune des mesures, s'est portée en faux la directrice de l'Urbanisme Christine Gaillard, en soulignant que ces investissements étaient inscrits à la planification financière de la Ville et des partenaires. Et de poursuivre: «C'est la première fois que la Ville développe une stratégie coordonnant densification, mobilité et revalorisation des espaces publics». Une cohérence, qui lui a permis «d'obtenir une promesse de cofinancement de 40% par la Confédération, soit le maximum possible», pour les mesures visant à améliorer l'accès à la gare. Il est notamment prévu de prolonger le sous-voies principal pour le faire

déboucher de l'autre côté de la route en élargissant la place Blaise-Cendrars et de construire une nouvelle passerelle donnant accès directement aux quais, financée largement par les CFF. Au final, le crédit a été approuvé par 22 voix contre quatre et 12 abstentions. (ab)

Feu vert à deux autres crédits

Lors de cette séance, le Conseil général a par ailleurs approuvé un crédit de 520'000 francs pour remplacer deux ambulances du Service communal de la sécurité, non sans s'interroger sur le dispositif mis en place au niveau cantonal, les ambulances du Littoral étant plus souvent sollicitées pour intervenir que celles des autres régions. «Après trois années de mise en service, nous pensons effectivement qu'il est opportun de revoir l'équilibre du dispositif entre les régions», a expliqué la directrice de la sécurité Violaine Blétry-de Montmollin, en annonçant qu'un mandat d'expertise avait été confié à une entreprise privée.

Les élus ont également donné leur feu vert à une enveloppe de 480'000 francs pour remplacer la pelouse synthétique d'un des trois terrains de Pierre-à-Bot, usée après 18 ans d'utilisation. Et c'est sur cette note que la séance s'est close, afin de permettre au Conseil général de fêter l'accession à sa présidence de la Verte Charlotte Opal (lire l'interview en pages 8 et 9).



Les Concerts de la Collégiale donnent rendez-vous chaque samedi pour un festival d'été

Musique classique au cloître

C'est une première: un festival de musique classique rythmera cette année l'été à Neuchâtel. De la mi-juillet à la rentrée scolaire d'août, un concert se tiendra chaque samedi sur l'esplanade de la Collégiale, sous les magnifiques voûtes en ogive du cloître. C'est l'Ensemble vocal de la Collégiale qui ouvrira les feux le 14 juillet, avec un programme à cappella qui fera se côtoyer Brahms, Mendelssohn, Paul Hindemith et Francis Poulenc.

Organisé par les Concerts de la Collégiale, ce festival vient combler un manque dans l'offre culturelle estivale. «Je trouvais dommage qu'il n'y ait aucune occasion d'apprécier un peu de musique classique l'été à Neuchâtel, tant pour les touristes qui viennent découvrir la ville que pour les Neuchâtelois qui restent ici pendant les vacances», explique son directeur artistique, l'organiste Simon Peguiron. D'où l'idée de proposer chaque samedi en fin d'après-midi un concert en plein air, suivi d'un moment d'échange avec les musiciens autour d'une verrée. «La formule se veut conviviale. Ce sera de la belle musique, facile à écouter, avec d'excellents interprètes», souligne Simon Peguiron.

Entre musique baroque et charleston

Le festival verra se succéder six concerts radicalement différents, tels six courts-métrages aux esthétiques bien tranchées. Après un concert à cappella de



Entre musique baroque, chant, violon et piano, le cloître de la Collégiale s'emplira cet été d'une pluie de notes. • Photo: Anne Dupraz

l'Ensemble vocal de la Collégiale suivra ainsi un récital de la pianiste chaux-de-fonnière Caroline Cuenot dédié à Ravel, puis un concert d'un quintette à vent qui nous transportera outre-Atlantique avec *Summer Music* de Samuel Barber (1910-1981) et la *Suite de danses* de Norman Hal-

lam (1920-1997), entre valse, bossa nova, quickstep et charleston.

Au programme figure également un concert de musique baroque par l'ensemble Hexacordes, une jeune formation neuchâteloise qui interprétera des œuvres «galantes» de la fin du 17^e siècle

et du début du 18^e. «La programmation met à l'honneur la scène musicale locale. Tous les musiciens et ensembles invités entretiennent ainsi un lien plus ou moins direct avec la région», relève Simon Peguiron, qui donnera l'un des six concerts de ce festival. Accompagné de Denitsa Kazakova, il jouera deux sonates pour violon et piano de Gabriel Fauré et César Franck.

«Intimité Schumann»

Le festival fait également la part belle à la création, avec un spectacle de la soprano neuchâteloise Leana Durney et du pianiste Lucas Belin. Les deux interprètes nous plongeront dans l'intimité de Robert et Clara Schumann au travers d'extraits musicaux choisis, qui seront mis en lumière par des textes issus de leurs journaux intimes et de leur correspondance.

Les concerts se tiendront dans l'enceinte du cloître. «Pour des raisons acoustiques, nous avons retenu l'option de faire jouer les musiciens dans un coin du déambulatoire et de disposer le public de part et d'autre, dans les allées», explique Simon Peguiron. Mais il n'est pas exclu que la formule change en cours de route... (ab)

Festival d'été: les samedis à 18 heures du 14 juillet au 18 août au cloître de la Collégiale. Entrée libre, collecte. Programme complet: www.collegiale.ch



Agenda culturel

Galleries et musées

Musée d'art et d'histoire MAHN, (esplanade L.-Robert 1), ouverture ma à di, de 11h à 18h, www.mahn.ch. Exposition «Valérie Favre» jusqu'au 12.08.2018, visite guidée ma 10.07 à 12h15; exposition «Louis de Meuron. Impression d'Eden» jusqu'au 26.08.2018, visite commentée de l'exposition par Pamela Corvalan, commissaire de l'exposition, ma 17.07 à 12h15; démonstration publique des trois automates Jaquet-Droz, je 26.07 et je 09.08 à 11h15 et di 05.08 à 14h, 15h et 16h.

Galleries de l'histoire, antenne du MAHN, (Av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, www.mahn.ch. Ouvert me et di, de 14h à 16h ou sur rdv (sauf les jours fériés).

Muséum d'histoire naturelle MHN (rue des Terreaux 14), ouverture ma à di, de 10h à 18h. Visite guidée de l'exposition «Témoins à charge» de Davide Rivalta ma 10.07 à 10h. www.museum-neuchatel.ch.

Musée d'ethnographie MEN (rue St-Nicolas 2-4), ouverture ma à di, de 10h à 17h, www.men.ch. Exposition «L'impermanence des choses». Brunch et visite guidée, di 22.07 à 11h, réservation indispensable au 032 717 85 60.

Jardin botanique de Neuchâtel (Peruis-du-Sault 58), ouverture 7j/7, de 10h à 18h. www.jbneuchatel.ch. Exposition «Objets de cultures. Ces plantes qui nous habitent» jusqu'au 2 décembre 2018; «Pachamanca» cérémonie andine de partage de nourriture, ma 07.08 de 15h à 20h et me 08.08 de 10h à 20h; Contrôle officiel des champignons, tous les dimanches du 19.08 et 21.10 à 16h. Dans le parc, exposition «Eclats de nature» jusqu'au 23.09.

Atelier des musées

Informations et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79.18.

Jardin botanique

• «Papier fleuri» atelier 4 à 6 ans, me 11.07 de 10h à 11h30 et atelier 7 à

10 ans, je 16.08 de 10h à 11h30.

• «Le grand voyage du thé» atelier 4 à 6 ans, me 22.08 et me 29.08 de 14h à 15h30.

MAHN

• «Peins ton paradis...» atelier 4 à 6 ans, me 08.08 de 14h à 15h30 et atelier 7 à 11 ans, me 08.08 de 10h à 12h.

• «Haut les masques!» atelier 4 à 6 ans, je 09.08 de 10h30 à 12h.

MHN

• «Comme par magie!» atelier 7 à 10 ans, me 11.07 de 14h à 15h30.

• «Enquête au musée» atelier 7 à 10 ans, ma 14.08 de 14h à 15h30.

• «Etonnantes petites bêtes» atelier 4 à 6 ans, ma 10.07 de 10h à 11h30.

• «Fossiles» atelier 4 à 6 ans, ma 14.08 de 10h à 11h30.

MEN

• «La momie en bonne compagnie» atelier 7 à 10 ans, je 12.07 de 14h à 16h.

• «Des plumes et des hommes» atelier 4 à 6 ans, je 16.08 de 14h à 15h30.

Divers

Bar King du Lac (port de Neuchâtel), Matt Mathews, je 05.07 à 18h15; Eric Triton Duo, ve 06.07, dès 18h10; Kala, sa 07.07 à 18h; Indurain, ma 10.07 à 18h15; Minor Sing, je 12.07 à 20h30; Aureliano Fangorkestra Puro quarteto, ve 13.07 à 18h15; Swamp Train, me 18.07 à 18h15; Jack Simard, je 19.07 à 18h15; Mystical Faya, ve 20.07 à 18h15.

CAN, Centre d'art Neuchâtel (Moulins 37), sa 07.07, finissage de l'exposition Village Lawyer, dès 16h30 présentation de la nouvelle équipe, dès 20h soirée concert & performances.

Centre Dürrenmatt, (Peruis-du-Sault 74), me 1^{er} août dès 18h, visite guidée de l'exposition et concert de jazz du quartet KUMA sur la terrasse, entrée libre. www.cdn.ch.

Marché aux puces, sa 07.07 de 10h à 17h au Jardin Anglais.

L'actualité culturelle

Un bain d'histoires

Pendant les vacances d'été, des conteuses viendront chaque mardi en fin d'après-midi à la piscine de Serrières raconter des histoires enchantées aux enfants. Et le jeudi, c'est une caisse garnie d'une cinquantaine de livres et de BD qui fera son apparition sur la pelouse, avec des animatrices prêtes à faire la lecture aux tout-petits. Gratuits, ces moments de partage «autour des histoires» sont proposés par l'association PIP (Prévention de l'illettrisme au préscolaire), en collaboration



avec les conteuses de La Louvrée et le soutien de la Ville de Neuchâtel.

Les mardis et jeudis de 16h à 17h jusqu'au 23 août à la piscine de Serrières. Uniquement par beau temps.

Exposition



L'espace d'art aux Galeries Marval ouvre ses murs à Omar Galliani, un artiste italien qui marie tradition de la Renaissance et langage contemporain dans ses dessins en proposant des iconographies classiques qu'il tache librement. Ses sujets préférés sont des visages de femmes, qui émergent de la toile comme des apparitions. Né en

1954 à Montecchio Emilia, Omar Galliani est l'une des figures du groupe des «Anacronisti» et du mouvement «Magico Primario», fondés en Italie dans les années 80 en opposition à l'art conceptuel.

Jusqu'au 22 octobre aux Galeries Marval Antique&Contemporary Art, du mardi au samedi de 9h à 18h.

Ne manquez pas le Buskers!

Une fanfare russe, de la musique vaudou, du tango, de la cumbia, des chants populaires italiens, des danses et musiques traditionnelles d'Ouzbékistan, mais aussi des déclarations d'amour en pleine rue et un drôle de cow-boy avec son lasso : à la mi-août, des artistes de rue du monde entier investiront comme à l'accoutumée le centre-ville de Neuchâtel pour le Buskers festival. Eclectique et festive, cette 29^e édition fera également la part belle aux artistes d'ici, avec notamment le jazz oriental de Dashûr et une création de danse contemporaine du collectif Le Lokart.



Du 14 au 18 août dès 17h au centre-ville et le 19 août dès 11h à La Ramée. Infos: www.buskersfestival.ch

Une Superette en plein air

Organisé jusqu'ici fin novembre à la Case à chocs, le festival des musiques actuelles à tendance électronique La Superette investira fin juillet la plage de Serrières, pour cinq jours de fête. Au programme: des sets électro, mais aussi un karaoké, une silent disco pour les enfants et un brunch le 1^{er} Août, avec un bal populaire des années 1980.

Du 27 juillet au 1^{er} août à la plage de Serrières. Entrée libre. Infos: www.facebook.com/lasuperettefestival

Création d'un opéra au Théâtre du Concert

Les Faiseuses d'anges

«Moi, l'appelé, je cherchais les mots quand le shoji s'est refermé, obstruant son et lumière... Et je ne suis pas né». Le Théâtre du Concert verra ce weekend la création d'un opéra de Valérie Letellier sur le thème délicat de l'avortement. La partition musicale est l'œuvre du compositeur neuchâtelois Julien Monti.

«Les Faiseuses d'anges» nous conduit au Japon, sur les pas d'une femme qui a choisi d'avorter, faute de nid adéquat pour faire naître la vie avec bonheur. Etrangère en ce pays qui maintient encore les femmes dans un carcan traditionnel dont elles peinent à s'extraire, elle doit faire face à la réprobation muette de sa belle-mère et à l'hostilité d'un médecin, qui se livre à un avortement chirurgical brutal. A son réveil, elle entend de curieux sons résonner à ses oreilles et vacille. Rattrapée par la culpabilité, elle part en quête d'une trace de l'âme de l'enfant qui n'a pu venir au monde.

Un voyage dans les limbes

Qu'est-ce que naître? C'est la question qui soutient cette œuvre lyrico-chorégraphique qui nous projette dans les limbes ou dans le bardo, cet espace bouddhiste où les âmes demeurent en attente d'une réincarnation. «Quelle qu'en soit



L'opéra nous conduit au Japon, sur les pas d'une femme qui part en quête de l'âme de l'enfant qu'elle n'a pas fait naître. • Photo: sp

la raison, un avortement ne laisse jamais aucune femme indemne, déposant dans la psyché, dans le corps aussi qui peut-être se souvient, son empreinte. Je voulais que cet opéra soit un soulagement et un baume au cœur, c'est pourquoi j'ai opté pour une vision karmique de l'existence», explique Valérie Letellier, une auteure d'origine française qui a étudié l'histoire des religions à Genève et passé plusieurs années au Japon pour un travail sur le bouddhisme zen.

Pour cet opéra, la librettiste s'est associée au compositeur neuchâtelois

Julien Monti, qui signe une musique obsédante, hypnotique, traversée du souffle des vents. L'œuvre sera portée, sur scène, par trois solistes, deux musiciens multi-instrumentistes et par six danseurs du Melinda Dance Center. C'est Valérie Letellier elle-même qui a dirigé la mise en scène. (ab)

Du 6 au 8 juillet au théâtre du Concert; vendredi et samedi à 20h et le dimanche à 17h. Réservations: www.maisonduconcert.ch ou 032 724 21 22 (sur répondeur).



Chronique culturelle

Tunnel en couleur

Un tunnel, souvent, on n'en voit pas le bout! Il y fait noir comme dans une chanson de Johnny Halliday. Alors, lorsque, tout à coup, la couleur préférée de Soulages prend des aspects bleutés ponctués de jaune et de vert, on se prend à voir la vie en rose... Tel est le cas depuis quelques semaines dans le trou de souris qui permet au Fun'ambule de relier l'Université à la gare. L'art y est désormais présent comme dans les stations de métro des grandes villes! Et ceci grâce à la passion et au talent d'étudiant(e)s du lycée Piaget intelligemment conduits dans ce double projet par les enseignants Catherine Aeschlimann et Nicolas Marcone, eux-mêmes artistes. Ainsi, pendant les vacances de Pâques, une classe a monté une installation cinétique au cœur du tunnel avec des néons colorés et des miroirs tandis qu'une autre découpait en tranches le buste en plâtre d'une Vénus ainsi passée au scanner (à découvrir à la station supérieure). Projets doublement intéressants: parce que formateurs pour de jeunes cerveaux en développement mais aussi parce qu'imposant l'art dans l'espace public, en l'occurrence un tunnel! Bravo!

Patrice Neuenschwander

art-en-vue

DES MURS ET DES HOMMES

26 MAI – 26 OCTOBRE 2018

PARCCHASSERAL.CH

PHOTOGRAPHIES

Monika Flückiger

LAND ART

Ruben Pensa

LIEU

Vue-des-Alpes
parcours fléché depuis
le parking

ACCÈS LIBRE



PATRIMOINE2018
KULTURERBE2018
PATRIMONIO2018
PATRIMONI2018

avec le soutien de



Val-de-Ruz

PROEVOLOGIA
ASSOCIATION DES AMIS D'EVOLGIA
Cernier Neuchâtel Suisse

MESSEILLER SA
Neuchâtel



La chronique « Passion verte »

Une curiosité botanique à découvrir



Luc Vincent

Pour une fois je vous propose de découvrir une plante très particulière, rarement cultivée et presque oubliée, c'est aussi une occasion d'aller l'observer et de suivre son développement pendant tout l'été. En plus d'avoir un grand nombre de particularités, cette plante a une belle floraison, ce qui ne gâche pas le plaisir de la découvrir.

Du point de vue botanique, *Proboscidea louisianica* est une plante si particulière que l'on a dû créer pour elle une famille spéciale, les Martyniacées où l'on ne trouve que 16 espèces toutes originaires de régions arides d'Amérique. Première particularité: le nom *Proboscidea* est tiré du grec *Proboskis*, en



allusion au fruit qui ressemble à une tête d'éléphant avec sa trompe.

Direction nectar

Mais allons d'abord observer une fleur, avec ses cinq pétales roses qui

forment un cornet. Ce qui renforce le charme de cette fleur, c'est que sur le pétale du bas des lignes jaunes s'enfoncent dans le cornet. Si pour nous ces lignes jaunes attirent tout de suite notre regard, cela a été mis en place

en particulier pour attirer les insectes, afin qu'ils suivent les lignes qui les guideront jusqu'au nectar.

Cette stratégie est efficace car les fleurs sont facilement fécondées et donnent une profusion de fruits. Aux Etats-Unis, dans le désert Mojave, les Indiens de l'ethnie Tohono O'odham consomment ce fruit encore jeune cuit à la vapeur, que l'on peut aussi mettre dans du vinaigre comme un cornichon.

Ongles du diable

Si on laisse le fruit se développer, il atteindra 10 à 15 cm et à maturité, une fois débarrassé de son enveloppe, il forme deux redoutables crochets acérés. C'est à cause de cela qu'on les nomme ongles du diable, griffes des démons, come de bélier etc. Il s'agit en réalité d'une stratégie pour assurer une bonne dispersion, en effets les crochets des fruits de *Proboscidea* s'accrochant facilement à la fourrure des animaux.

L. V.



Des cours non conventionnels à l'intention de la population migrante cet été

Cours de français gratuits aux Jeunes-Rives

Les personnes non francophones auront l'occasion d'apprendre le français en plein air de manière ludique cet été. Du 16 juillet au 10 août, les Jeunes-Rives accueilleront des cours de français gratuits et non conventionnels. Une initiative de l'œuvre suisse d'entraide ouvrière de Neuchâtel (Oseo), en collaboration avec les Villes de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds ainsi que le service cantonal de la cohésion multiculturel.

«Nous souhaitons donner aux personnes migrantes les moyens de s'intégrer», indique Claude Brosy, fondateur et directeur de l'Oseo Neuchâtel. Les cours visent non seulement à améliorer les compétences des participants pour communiquer en français, mais aussi à faciliter l'intégration de la communauté non francophone du canton. Ils se tiendront en plein air simultanément aux Jeunes-Rives à Neuchâtel et au Bois du Petit-Château à La Chaux-de-Fonds. Les intéressés peuvent prendre part à un seul ou plusieurs cours, sans obligation de présence répétée. Les cours ont lieu tous les mardis, mercredis et jeudis de 16h30 à 18h.

Des formatrices et formateurs enseigneront les bases du français de manière ludique. Objectifs: améliorer son français, renforcer sa confiance en soi dans la pratique de la langue et acquérir davantage d'autonomie dans sa vie quotidienne. Les apprenantes et apprenants pourront mettre directement en pratique leurs connaissances linguistiques dans un cadre moins formel que dans les cours traditionnels. Cette première expérience pourra peut-être les encourager à rejoindre un cours de français de manière régulière. «Nous misons sur l'ouverture pour permettre à chacun, quel que soit son niveau, de participer», précise Claude Brosy.

Garde pour les enfants

Par ailleurs, cette offre vise également à développer l'intégration sociale des participants dans le canton à travers des moments d'échanges. Les cours sont volontairement organisés en plein air dans des lieux très fréquentés en été dans l'optique de créer du lien entre les apprenants et les autres usagers du parc. «J'ai pu assister à un cours similaire dans le canton

de Fribourg. A l'issue des cours, des usagers du parc venaient discuter avec les personnes migrantes», explique le directeur d'Oseo Neuchâtel.

Pour favoriser la participation des familles, les enfants de 2 à 8 ans bénéficieront d'un service de garde. Mise sur pied par Caritas, une équipe de femmes migrantes assurera l'en-

cadrement des enfants à proximité immédiate de leurs parents. Ouverts à toutes et tous, les cours de français seront annulés en cas de pluie et de jours fériés. (ak)

Pour participer: il suffit de s'inscrire sur place dès 16h auprès des formatrices et formateurs. Infos sur www.oseo-ne.ch



Des cours de français gratuits et ouverts à tous se dérouleront en plein air cet été aux Jeunes-Rives. • Photo: Stefano Iori



Les deux nouvelles présidentes de la Ville de Neuchâtel accordent une importance toute particulière à l'écologie

Deux élues Vertes à la tête des autorités

Christine Gaillard et Charlotte Opal président le Conseil communal, respectivement le Conseil général de la Ville pour l'année administrative 2018-2019. Entre mobilité, agriculture bio et fusion de communes, les deux élues abordent quelques-uns des grands enjeux de la législature en cours. Regards croisés.

Deux femmes, deux Vertes à la tête des autorités de la Ville de Neuchâtel: une première! Quel sentiment cela vous inspire?

Christine Gaillard: Si deux hommes de droite avaient été à notre place, on n'en parlerait même pas. Cela reflète tout simplement la volonté de la population. C'est juste normal! Je le vois au sein de l'exécutif, maintenant que nous sommes trois femmes, nous poursuivons les objectifs politiques de manière pragmatique. Je tiens à souligner qu'avec Charlotte, nous sommes deux mères issues de l'immigration.

Charlotte Opal: La Suisse tend vers l'égalité de représentation homme-femme en politique. Si tu as la volonté de travailler, le pays est très ouvert. Il est possible de

s'engager pour la vie locale même pour les personnes issues de l'immigration. Les Verts s'engagent pour une politique très pragmatique, basée sur la volonté de travailler de manière plus écologique, ce qui je crois répond à un souhait de la population.

La Ville de Neuchâtel soutient une politique de mobilité durable, orientée vers le transfert modal. Pensez-vous que les mesures proposées au niveau communal soient réellement efficaces pour convaincre les habitants de la ville d'abandonner leur voiture au profit du vélo?

C.G.: A l'évidence, tout le monde ne peut pas utiliser son vélo en toute circonstance. Il existe en ville de Neuchâtel une large palette de moyens pour se déplacer. Il s'agit de trouver le juste milieu pour réussir à combiner intelligemment les différentes solutions. Il est intéressant de constater qu'en ville de Neuchâtel, 30% des ménages ne possèdent pas de voiture et que la part modale des transports publics s'élève à 25% de tous les déplacements.

Au sein de mon ménage, nous n'avons pas de voiture. Je me rends au bureau à vélo, fais mes courses à pied. Pour mes déplacements professionnels, je peux utiliser l'une des voitures électriques de l'administration de la Ville de Neuchâtel. J'ai un abonnement Neuchâtelroule pour utiliser les vélos en libre partage, un abonnement Mobility que j'utilise rarement. J'utilise beaucoup l'abonnement général CFF tout comme mon mari. Nos enfants, âgés de 17 et 21 ans, ont ainsi droit à leur AG annuel pour environ 600 francs chacun, disposant donc d'une liberté extraordinaire. Si j'achète un meuble, je me le fais livrer ou alors loue un véhicule utilitaire. Je trouve cela bien plus pratique qu'une voiture individuelle!

C.O.: A mon sens, c'est avant tout l'accessibilité qui est importante. Il s'agit de soigner les détails comme par exemple le stationnement des vélos à l'abri, le fait de pouvoir prendre son vélo dans le bus. Il est nécessaire d'améliorer au maximum l'accès aux différents moyens de transport. Des mesures pragmatiques peuvent faciliter leur utilisation.

C.G.: L'application Fairtiq est une excellente solution pour se simplifier la vie, et ne plus s'embêter avec les automates de transports publics à travers toute la Suisse. A Neuchâtel, nous avons la chance de disposer d'un super réseau



« Dans la mobilité du futur, le vélo aura toute sa place. L'avenir est au multimodal », assurent les Vertes

de transports publics. Le bon junior donne accès à un abonnement annuel Onde verte à moitié prix pour les jeunes jusqu'à 25 ans. Les adultes, eux, peuvent bénéficier d'un abonnement annuel zones 10 et 11 au tarif junior. Pour améliorer encore, il faut penser la mobilité dans une optique de porte à porte. Ainsi, les correspondances pourraient parfois être améliorées. Avec les mesures du projet d'agglomération voté lundi soir, les aménagements autour de la gare fluidifieront le trafic dans le secteur.

La politique de mobilité de la Ville de Neuchâtel amène petit à petit ses effets. Si la part modale du vélo est difficilement quantifiable, le système de location Neuchâtelroule enregistre chaque année de nouveaux records de fréquentation. Grâce à cet important succès, le statut du vélo gagne en légitimité sur le territoire communal. Ce qui permet de solliciter des crédits pour créer des stationnements pour les vélos et des itinéraires cyclables le long de l'avenue de la gare notamment. Il est par ailleurs intéressant de constater que le nombre d'abonnements généraux annuels CFF croît de quelque 100 unités chaque année depuis 2010. Preuve que les mentalités et les possibilités évoluent!

C.O.: Lorsque j'habitais à San Francisco (voir encadré), je me déplaçais souvent à vélo. Si c'est possible dans une ville pentue comme San Francisco, je pense que ça l'est également à Neuchâtel! Il est toujours possible d'apporter des améliorations en continu. Dans la mobilité du futur, la voiture individuelle cèdera sa place au « car sharing ». L'avenir est au vélo, aux transports publics et à la multimodalité.

Le groupe PopVertSol a déposé plusieurs demandes auprès du Conseil communal pour favoriser le bio dans l'agriculture. Véritable solution pour protéger l'environnement ou effet de mode?

C.O.: C'est une véritable solution pour nous protéger nous et la nature. L'agriculture biologique fait l'objet d'un large consensus au sein du Conseil général. La population souhaite en finir avec cette utilisation nocive de pesticides. A Neuchâtel, la moitié des vins est déjà cultivé de manière biologique.

C.G.: En Ville de Neuchâtel, 3'000 citoyens ont signé la pétition pour « une Suisse libre de tout pesticide de synthèse ».



Charlotte Opal, première citoyenne de la ville

La Verte a accédé lundi soir à la présidence du Conseil général de la Ville de Neuchâtel. D'origine américaine, elle travaille en tant qu'économiste indépendante, spécialiste du commerce équitable. « Je collabore avec de grandes entreprises comme Nestlé pour améliorer leur impact environnemental et social. Il s'agit par exemple de préserver des forêts en renonçant à leur défrichage pour l'huile de palme ou d'empêcher le travail forcé de pêcheurs », précise Charlotte Opal. La Neuchâtoise d'adoption est engagée en politique depuis une année et demie. Elle apprécie de pouvoir s'impliquer dans la vie locale de Neuchâtel, « une ville ouverte sur le monde ». Elle a rejoint le parti des Verts qui correspond le plus à ses valeurs: trouver des solutions pragmatiques pour préserver l'environnement. Sur le plan personnel, Charlotte Opal est mariée à Caspar Bijleveld, directeur du Papillorama de Chiètres, avec qui elle a deux enfants. C'est d'ailleurs par amour qu'elle est venue s'établir à Neuchâtel, en 2006.

communales de Neuchâtel



Charlotte Opal et Christine Gaillard. • Photo : Stefano Iori

C.O.: La population a bien compris que l'agriculture biologique est bien plus rentable économiquement et écologiquement. Le bio constitue un choix responsable pour les générations futures. A nous de le rendre accessible et de faciliter sa diffusion dans les commerces. Les Verts souhaitent véritablement mettre cette solution à la portée de tous.

C.G.: Non seulement c'est une véritable solution, mais en plus la mode est avec nous! Les potagers urbains comme ceux de Pierre-à-Bot illustrent bien cette tendance à vouloir cultiver soi-même et près de chez soi. Par ailleurs, d'autres potagers de ce type se mettent en place.

Le dossier relatif à la fusion des communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin a connu un récent rebondissement avec l'annulation par le Tribunal fédéral du vote de la commune de Peseux, qui avait fait capoter le projet. Quel regard portez-vous sur cette affaire?

C.O.: Ensemble, nous sommes toujours plus forts! Cette nouvelle ouverture constitue une opportunité à saisir!

C.G.: Le Conseil communal a déjà pu rencontrer des membres des exécutifs des autres communes concernées par le projet de fusion. C'est une extraordinaire occasion de relancer le processus et de signaler notre ouverture aux communes voisines. En acceptant à hauteur de 73% le projet de fusion avec les communes de Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin, les habitants de la ville de Neuchâtel nous ont clairement donné le mandat de travailler pour ce rapprochement.

Quant au projet de réaménagement des Jeunes-Rives. Avez-vous bon espoir qu'il se concrétise une bonne fois pour toutes durant la présente législature?

C.G.: Le Conseil communal est impliqué au grand complet dans ce projet. Nous voulons aménager un grand et magnifique parc avec un bien meilleur accès au lac. Les architectes ont travaillé certains aspects de leur projet, afin de rendre le lieu à la fois splendide et populaire. Les premières réalisations devront se concrétiser dès 2020. Donc le projet est en bonne voie.

Marché, forêts et chocolat

Quel est votre espace vert «coup de cœur» en ville de Neuchâtel?

C.G.: La roche de l'Ermitage. On peut y contempler le lac et la ville tout en étant déjà un peu dans la forêt.

C.O.: Nous avons la chance d'avoir de magnifiques forêts en ville de Neuchâtel. J'aime beaucoup m'y promener.

Que feriez-vous visiter en priorité à un ami qui n'a encore jamais mis les pieds à Neuchâtel?

C.O.: Le marché de Neuchâtel, lieu de rencontres et d'effervescence. C'est quelque chose que les Américains ne connaissent pas!

C.G.: L'esplanade de la Collégiale, en montant depuis le marché. Ce lieu offre un panorama splendide et harmonieux sur les contrastes de la ville.

Quelle spécialité typiquement neuchâteloise vous fait fondre?

C.G.: Le chocolat! Plusieurs confiseries en proposent d'excellente qualité au centre-ville, mais aussi dans tout le canton, comme en témoigne l'événement Chocolatissimo, qui met en valeur le savoir-faire des chocolatiers de la région.

C.O.: A mon goût, le chocolat neuchâtelois pourrait encore utiliser des filières davantage équitables. C'est pourquoi, j'opterais plutôt pour un verre d'œil-de-perdrix bio!

C.O.: Le Conseil général soutient le Conseil communal sur ce projet. Les groupes politiques ont largement accepté les crédits d'étude, et nous veillerons à l'avancement des premières réalisations, selon le calendrier annoncé.

Le programme politique de la Ville de Neuchâtel place la législature 2018-2021 sous le signe de l'eau. Cet élément est-il suffisamment préservé et mis en valeur en ville de Neuchâtel?

C.O.: Le Conseil général traitera prochainement une demande de crédit pour équiper la Step, afin d'éliminer les micropolluants dans les eaux usées. Il est évident que nous devons livrer l'eau propre aux habitants, mais je suis d'avis qu'il est urgent de comprendre d'où proviennent ces micropolluants, et de les éliminer à la source. La pollution de l'eau, de l'air, les déchets qui finissent dans le lac: tout va ensemble. En ce sens, le programme Nature en ville revêt une importance capitale. La végétalisation de la ville serait aussi une mesure peu coûteuse à envisager en regard à ses nombreux bienfaits, notamment sur la qualité de l'air.

C.G.: De l'eau du lac à l'eau potable, en passant par la pluie: l'eau est fondamentale. Nous disposons d'une eau potable extraordinaire grâce à des sources d'excellente qualité. D'ailleurs, un micro-crustacé, Gelyella, survit depuis plus de 20 millions d'années dans les réservoirs d'eau souterrains proches de l'Areuse. Une exposition y

est consacrée à la Maison de la nature à Champ-du-moulin (voir en page 16). Il est de notre responsabilité de mieux aménager la ville, afin de favoriser la biodiversité. Des toits peuvent être végétalisés et nous devons traiter les «îlots de chaleur», soit réduire les surfaces stériles, bétonnées et imperméables.

Comment interprétez-vous la devise de Neuchâtel «Art de vivre et innovation»?

C.O.: La qualité de vie est exceptionnelle à Neuchâtel! Vivre dans un tel cadre est inspirant! Je suis convaincue qu'en profitant de tous les atouts de cette magnifique ville, le bien-être contribue à la créativité dans le cadre du travail. C'est ce milieu qui favorise l'innovation! Neuchâtel est aussi très ouverte au monde: elle accueille quantité d'immigrants, dont je fais partie. Ce mélange d'idées et de cultures favorise le dynamisme de la ville.

C.G.: Je trouve également que la qualité de vie à Neuchâtel est fabuleuse! J'apprécie les contrastes de cette ville: un fond historique solide, avec ces vieilles pierres jaunes que l'on peut toucher, Microcity, qui abrite des chercheurs à la pointe des microtechniques, mais aussi des traditions vinicoles ancestrales, qui séduisent comme le NIFFF. Et quel bonheur de pouvoir se rendre au travail à vélo le matin, le long de ce magnifique lac.

Anne Kybourg

 Dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les quatre groupes au Conseil général

Groupe Vert'libéraux-PDC
Sylvie Hofer-Carbonnier

Mobilité et aménagement : où va la Ville ?

En matière de travaux d'aménagement, à Neuchâtel, on fait de longs processus participatifs, on publie des rapports, on étudie beaucoup, mais on réalise très peu ces dernières années : la place de la Gare est toujours aussi encombrée, au sud comme au nord. La place Numa-Droz continue de voir défiler un trafic intense et de couper la cité du lac. La place du Port a l'allure d'un terrain vague en béton. Quant aux Jeunes-Rives, on attend sans grandes illusions qu'on nous dise à quoi va vraiment ressembler le « Ring ».

Au Conseil général, pas l'ombre d'un débat sur une véritable vision d'ensemble, complète et cohérente, de notre développement urbain et de la mobilité en ville. Pourquoi ?



Les Vert'libéraux-PDC souhaitent que le Conseil communal établisse une vision du développement de la mobilité et de l'urbanisme à l'horizon 2030. • Photo : Stefano Iori

« Au Conseil général, pas l'ombre d'un débat sur une véritable vision d'ensemble, complète et cohérente, de notre développement urbain et de la mobilité en ville. Pourquoi ? »

Parce que jusqu'ici, les questions d'aménagement sont amenées au coup par coup, via des rapports particuliers : tantôt, il s'agit de réfections liées à

un chantier, qui induisent certaines mesures, telles qu'un aménagement de quartier ou la construction d'une piste cyclable. Une autre fois, c'est la réfection d'une chaussée qui donne l'occasion d'installer des obstacles pour ralentir le trafic.

Une autre fois, on nous dit qu'on doit recouvrir une route d'un coûteux enrobé anti-bruit, en nous expliquant qu'il n'est pas possible pour des raisons

légales d'obtenir le même effet en passant le tronçon en zone 30. Et dans les semaines qui suivent, on apprend que le Tribunal fédéral dit le contraire...

Pour mettre un terme à ce bricolage, le groupe Vert'libéraux-PDC demande par voie de motion que le Conseil communal fasse un vrai travail stratégique, pour définir sa vision du développement de la mobilité et de l'urbanisme à Neuchâtel à l'horizon 2030 (la date a été choisie pour se calquer sur la temporalité du projet cantonal Mobilité 2030, plébiscité en 2016). Il s'agira notamment de fixer des priorités dans les mesures concrètes et de définir les financements et les délais.

Seul un cadre de ce type permettra au Conseil général, mais surtout aux citoyennes et citoyens de la ville de savoir où l'on va, et de passer des processus participatifs et autres crédits d'études à la réalisation concrète.

Groupe PLR
Christophe Schwarb

Agglomération neuchâteloise: on avance

Lors de sa dernière séance, le Conseil général a adopté une demande de crédit d'avant-projets

destinée au développement urbain de la ville. Cette demande s'inscrit dans le cadre du plan d'aménagement cantonal visant à développer une véritable agglomération neuchâteloise.

Le groupe PLR soutient la politique de la ville tout en relevant que les enjeux sont non seulement urbanistiques mais également financiers. Le plan d'agglomération présenté par le Conseil communal doit incontestablement améliorer l'attractivité de la ville ainsi que sa qualité de vie. Il doit également respecter des critères financiers très clairs et des choix stratégiques devront être opérés par la ville.

« Le transport public et le transport privé doivent collaborer pour assurer le rayonnement de la ville et attirer de nouveaux habitants et entreprises. »

A titre d'exemple, le réaménagement de la place Blaise-Cendrars paraît plus important que celui de la rue des Draizes. Si l'on peut com-

Les membres du Conseil général présents

Présidence de M. Antoine de Montmollin (Soc), président, puis de Mme Charlotte Opal (PopVertSol), présidente.

Y compris le président, 39 membres sont présents : Mmes et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Amélie Blohm Gueissaz (PLR), Nadia Boss (PLR), Milena Boulianne (Soc), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), François Chédél (PopVertSol), Julie Courcier Delafontaine (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertSol), Hélène Dederix Silberstein (PopVertSol), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertSol), Cornelia Froidevaux-Wettstein (VL/PDC), Jonathan Gretillat (Soc), Sylvie Hofer-Carbonnier (VL/PDC), Timothée Hunkeler (Soc), Baptiste Hurni (Soc), Edouard Jeanloz (PopVertSol), Gabriele Jeanneret (Soc), Mirko Kipfer (PLR), Johanna Lott Fischer (PopVertSol), Isabelle Mellana Tschoumy (Soc), Mauro Moruzzi (VL/PDC), Jacqueline Oggier Dudan (PopVertSol), Vincent Pahud (VL/PDC), Dimitri Paratte (PopVertSol), Morgan Paratte (Soc), Anne Dominique Reinhard (Soc), Raymond Richter (PLR), Catherine Schwab (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Stéphane Studer (PopVertSol), Mariachiara Vannetti (Soc), Joël Zimmerli (PLR), Benoît Zumsteg (PLR), Martha Zurita (PopVertSol).

Excusés: Mme Isabelle Bellaton (PLR), M. Jules Aubert (PLR).

Le Conseil communal était représenté par Mme Christine Gaillard (PopVertSol), présidente, M. Thomas Facchinetti (Soc), vice-président, M. Fabio Bongiovanni (PLR), Mme Violaine Blétry-de Montmollin (PLR) et Mme Anne-Françoise Loup (Soc), membres.

ont la parole

prendre qu'il faut lutter contre le trafic de transit indésirable, l'accessibilité de la ville par le trafic individuel motorisé doit également être pris en compte. Le transport public et le transport privé doivent collaborer pour assurer le rayonnement de la ville et attirer de nouveaux habitants et entreprises.

Actuellement, la ville dispose de parkings en ouvrage idéalement placés et qui doivent donc être intégrés dans toute réflexion. La stratégie de la Ville est ambitieuse mais également coûteuse. Le PLR sera donc très attentif à toute dépense inutile qui ne serait pas faite dans l'intérêt de la population.

Groupe PopVertSol
Johanna Lott Fischer

Charlotte for president

C'est avec grande joie et aussi fierté que le groupe PVS et la section des Verts du Littoral ont invité les membres du Conseil général à fêter l'ascension d'une des leurs, Charlotte Opal, à la présidence du Conseil général. La Ville sera désormais, pour une année, entre deux mains vertes et féminines, car la présidence du Conseil communal est assurée par Christine Gaillard, également Verte.

« Peu encline aux jeux politiques et aux clivages gauche-droite, elle va essayer d'être une présidente de et pour toutes et tous. »

Ayant grandi dans les grandes villes américaines – enfance à Washington et premiers postes de travail à New York et à San Francisco, Charlotte Opal est arrivée à Neuchâtel en 2005 pour rejoindre son mari, installé à Neuchâtel. Economiste de formation, elle est spécialisée dans le commerce éthique, car elle a vu que l'économie influence notre vie dans tous les domaines et peut être un moteur beaucoup plus fort – et durable – pour le développement de nos sociétés que les programmes politiques. Sa devise est «Proposer des solutions locales pour le désordre global».

Charlotte Opal a été attiré par le système politique suisse qui favorise le consensus. Peu encline aux jeux politiques et aux clivages gauche-droite, elle

va essayer d'être une présidente de et pour toutes et tous. Avec son charisme et son contact facile avec les autres, elle y arrivera certainement. Comme économiste, elle a une affinité pour les chiffres et va insister sur une politique de la Ville efficace, où l'avancement des projets peut être montré grâce à un système d'indicateurs inspirés par ceux du développement durable, couvrant les secteurs économiques, sociaux, environnementaux, culturels et de gouvernance. Mais surtout, elle souhaite amener plus de nature en ville, végétaliser les toits et les rues pour améliorer la qualité de l'air et la qualité de vie.

A l'image du Conseil général comme ruche qui change périodiquement de reine fécondatrice, Charlotte a reçu comme cadeau un pot de miel du Jardin botanique et un panier rempli de produits issus du commerce équitable et bio, associé aux vœux qu'elle soit nourrie pendant son année de présidence par des débats fructueux.

Groupe socialiste
Morgan Paratte

A un trait d'union de Neuchâtel-Ouest!

Il y a deux ans, la population de Corcelles-Cormondèche, Neuchâtel et Valangin plébiscitait la fusion de

Neuchâtel-Ouest à l'exception des votantes et des votants de Peseux qui étaient restés partagés sur la question. Aujourd'hui, suite à l'annulation par le Tribunal fédéral de la votation du 5 juin 2016, les Subiéreuses et Subiéreux retourneront aux urnes le 25 novembre prochain.

La perspective de ce second scrutin offre un terrain de réflexion caractéristique des enjeux urbains qui attendent les villes suisses: les frontières territoriales actuelles sont-elles toujours en adéquation avec le cadre de vie de ses habitants ou doivent-elles être revues pour s'adapter à de nouvelles réalités ?

Les dispositifs administratifs des trois échelons politiques de notre pays (Confédération-cantons-communes) ont garanti le succès de régions qui se rassemblent pour être plus fortes ensemble, ceci malgré leurs diversités (géographiques, culturelles, linguistiques ou religieuses). Cependant, si les cantons ont longtemps été les acteurs principaux de cette union, il apparaît évident que les villes sont appelées à jouer un rôle plus important au niveau national

Dans ce contexte, alors même que les fusions de communes sont souvent pratiquées sous la contrainte pour des raisons financières, nous pouvons ainsi unir notre destin à celui de nos voisins de manière délibérée. Ce rassemblement présente l'avantage de proposer un projet où les infrastructures publiques peuvent être développées et utilisées comme un bien commun. Un espace où les habitantes et les habitants peuvent partager clairement le même destin sans renoncer à leurs spécificités locales. Enfin, cette fusion promet des changements renforçant les administrations ainsi que les services tout en stimulant l'innovation, clé de la prospérité.

Cette dernière ne se limitant pas à la possibilité de posséder plus de choses, mais consistant plutôt en un sain équilibre entre croissance économique, durabilité environnementale et bien-être humain.

Notre groupe renouvelle son soutien à cette fusion qui donnerait naissance à la première commune du canton, la troisième ville romande et la onzième ville de Suisse.

« Cette fusion promet des changements renforçant les administrations ainsi que les services tout en stimulant l'innovation, clé de la prospérité »



Les habitant-e-s de Peseux vont retourner aux urnes le 25 novembre pour décider du sort du projet de fusion Neuchâtel-Ouest.
• Photo: Ennio Bettinelli



Sur la plaine du Mail, la Ville construit un escalier d'accès à la nouvelle structure d'accueil parascolaire

Le petit sentier des écoliers

Dès la rentrée prochaine, la structure parascolaire Le Carambole attend les écoliers du collège de La Maladière dans de nouveaux locaux fraîchement rénovés sur l'avenue du Mail 59. Pour assurer un chemin sûr et agréable aux enfants, la Ville de Neuchâtel construit un escalier reliant la place de jeux du Mail à la porte d'entrée du Carambole. Et ce sont des apprentis du Service des parcs et promenades qui se chargent de cette mission.

«Oui, cela me rend fier et heureux de penser que des enfants vont emprunter cet escalier!» Kazan, 16 ans, travaille dur avec ses collègues à la pose des lourdes marches en béton, sous un soleil de plomb à 9 heures du matin. Epaulés par un jeune horticulteur paysagiste diplômé et un contremaître, les apprentis sont chargés de réaliser ce projet bien plus complexe qu'il n'y paraît. «Le talus est raide, alors il a fallu imaginer un escalier qui serpente avec un palier au milieu. L'objectif était également de préserver les jeunes chênes autour, qui font partie des réalisations Nature en ville», explique Vincent Desprez, le chef du Service des parcs et promenades. Le projet a été préalablement conçu et dessiné par des jeunes en formation au bureau technique du service.

L'escalier de la solidarité

Pourquoi un escalier à cet endroit? La direction d'Éducation, par le Service de l'accueil de l'enfance, a eu



Deux apprentis de la Ville, épaulés par un jeune maçon diplômé, œuvrent à la réalisation d'un escalier dont le tracé s'intègre dans la végétation existante. L'ouvrage sera prêt pour la rentrée. • Photo: Stefano Iori

l'idée de réaliser un passage pour passer directement de l'entrée du Carambole à la place de jeux du Mail, sans devoir longer la route et le parking à proximité.

«Ces quelques marches permettront aux enfants de se rendre de l'école de La Maladière au Carambole à travers la place de jeux du Mail, sans devoir longer la route. C'est un plus pour leur sécurité et leur qualité de vie, explique Anne-Françoise Loup, conseillère communale en charge de l'éducation. Et quoi de plus beau que de voir ces jeunes engagés depuis peu dans la vie professionnelle et à peine plus âgés que les pensionnaires du Carambole, en train de bâtir ce bel escalier destiné à protéger leurs cadets. C'est un beau symbole de solidarité entre grands et petits!»

Vincent Desprez et le contremaître Nicolas Buchilly sont tout aussi enthousiastes de voir se concrétiser, en quelques semaines de dur labeur, cet escalier en forme de trait d'union entre activités intérieures et extérieures. «C'est aussi le symbole d'une excellente collaboration interservices», note M. Buchilly. Ce projet donne par ailleurs la possibilité à nos apprentis de travailler sur des projets créatifs tout en s'exerçant pour les examens finaux». L'ouvrage sera terminé pour la rentrée d'août.

(eg)



Accueil parascolaire idéalement situé

Dès la rentrée scolaire d'août prochain, 80 enfants scolarisés au collège de La Maladière pourront profiter des nouveaux locaux du Carambole. Ils y trouveront un repas chaud et équilibré, des adultes accueillants, des espaces de jeux, de repos... Ce déménagement à l'avenue du Mail 59, dans l'ancienne usine Léchet transformée en parascolaire ainsi qu'en résidence pour étudiants, a des avantages évidents: la structure est désormais à moins de 250 mètres du collège, contre 1 kilomètre jusqu'à présent, et sa capacité d'accueil est augmentée de dix places pour l'accueil journalier mais surtout de 30 places supplémentaires pour la table de midi.



Apprenti-e-s et stagiaires récompensés par la Ville

Employeur très engagé dans la formation professionnelle, la Ville félicitait hier mardi soir les apprenti-e-s, stagiaires MPC et éducatrices ES ayant obtenu leur diplôme ou leur CFC cette fin d'année scolaire. Le Conseil communal, emmené par le directeur des ressources humaines Fabio Bongiovanni, leur avait donné rendez-vous à la Boissonnerie, dans le très dynamique quartier du Neubourg, juste à côté d'une fresque ludique leur rappelant sans doute leur enfance. Mais diplôme en poche, c'est vers leur carrière et leur avenir qu'ils se tournent désormais, après la parenthèse des vacances ou, pour certains, des obligations militaires. Ils ont reçu en guise de bravo un cadeau très symbolique: un stylo, pour signer leur premier vrai contrat!

Technologue en impression – orientation reprographie: Rébecca Boichat.

Assistants socio-éducatifs ASE: Marine Bonfigli, Mélina Paiva, Margaux Scagnetti.

Employés de commerce - branche administration publique: Robin Costantini, Noémie Haldi, Angelo Sergi.

Dessinateur - orientation planification du territoire: Nicolas Fretzios.

Forestiers-bûcherons: Jess Pascal Jeannin, Vincent Mury.

Agents en information documentaire: Audrey Montandon-Clerc, Manuel Sergy.

Logisticien AFP: Quentin Morier.

Educatrices ES en cours d'emploi: Barbara Lobsiger, Maëlle Wurlod.

Stagiaires maturité professionnelle commerciale: Jade Bärtschi, Jessica Casella, Florine Covita, Bruno Graca Dos Santos, Andy Knöpfel, David Maeder, Yannick Moser, Albiona Qatani, Samuel Santschi, Mirza Sulejmanovic.

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Serge Gard, architecte à Fenin (Maison d'architecture serge gard sa), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Démolition et construction d'une maison individuelle et d'un garage souterrain à la rue Guillaume-Ritter 18, article(s) 8185 du cadastre de Neuchâtel, SATAc 105353 pour le compte de Monsieur Mario José Stoppa. Les plans peuvent être consultés du 6 juillet au 25 août 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Daniel Andres, architecte à Ittigen (bureau Axians Mica-tel AG), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Changement des antennes sur une station de base de téléphonie mobile existante NE_0003G à l'avenue des Alpes 18, article(s) 10559 du cadastre de Neuchâtel, SATAc 105490 pour le compte de Salt Mobile SA. Les plans peuvent être consultés du 6 juillet au 25 août 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Martial Viret, architecte à Bienne (Viret Architectes SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Démolition d'un bâtiment à la rue de Maillefer, article(s) 14448 du cadastre de Neuchâtel, SATAc 105022 pour le compte de la société Quadro Bau Seeland AG. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 30 juillet 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Martial Viret, architecte à Bienne (Viret Architectes SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Démolition du bâtiment à la rue de Maillefer 11a, article(s) 5945 du cadastre de Neuchâtel, SATAc 105004 pour le compte de Quadro Bau Seeland AG. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 30 juillet 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Serge Gard, architecte à Fenin (Maison d'architecture Serge Gard SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Transformation intérieure et surélévation du bâtiment existant; changement partiel d'affectation à la rue du Musée 1, article(s) 428 du cadastre de Neuchâtel, SATAc 105163 pour le compte de Prévoyance.ne. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 30 juillet 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Martial Viret, architecte à Bienne (Viret Architectes SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Construction

(suite en colonne de droite)

La Ville officielle

Le 31 juillet à Chaumont et le 1^{er} août à Neuchâtel

Programme de la Fête nationale



Le grand feu sera allumé le 31 juillet à Chaumont.

«Vivre la ville» ne paraissant pas pendant les vacances scolaires, voici d'ores et déjà le programme des festivités de la Fête nationale, les 31 juillet et 1^{er} août prochains à Chaumont et à Neuchâtel.

Mardi 31 juillet à Chaumont, terrain de football: 16h, ouverture de la fête avec vin d'honneur offert à la population; 20h45, allocution officielle de la présidente du Conseil communal, Mme Christine Gaillard; 21h, cortège des enfants; 21h30 grand feu.

Mercredi 1^{er} août à Neuchâtel, Jeunes-Rives: de 18h à 19h, vin d'honneur offert à la population; de 19h à 21h, concert du groupe Onirical Blend; de 20h30 à 21h15, distribution de lampions par l'Association des sociétés de la ville. **21h30, cérémonie officielle:** message des Eglises par monsieur le pasteur Florian Schubert; allocution officielle par M. Joachim Son-Forget, Député des Français établis hors de France; Hymne national; feux d'artifice à 22h15; dès 22h30, soirée DJ.

Réédition du guide pratique pour les jeunes adultes

« Coup de pouce pour majeur-e »

La cinquième édition de «Coup de pouce pour majeur-e», guide de renseignements pratiques pour les jeunes adultes du canton de Neuchâtel, vient de paraître. Cet ouvrage est disponible auprès des communes, des écoles et des associations qui en font la demande.

Avec l'acquisition de leur majorité, les jeunes font face à de nouveaux droits mais aussi à de nouvelles obligations. Pour les soutenir dans ce chemin, «Coup de pouce pour majeur-e» représente une mine précieuse de renseignements pratiques à l'intention des jeunes de 18 à 25 ans. Ce guide est édité par le Service cantonal de protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ), et contient tout ce que les jeunes citoyen-ne-s devraient savoir à leur majorité: le choix d'une formation, la recherche d'un emploi, les obligations administratives, les impôts, le service militaire, le permis de conduire, les assurances, la santé, etc. Un des chapitres clés est notamment lié à la gestion de l'argent et aux problèmes d'endettement. Il peut être commandé auprès du SPAJ. On peut également le télécharger sur le site internet de la Ville, www.neuchatelville.ch/jeunes, page «le plein d'idées».

Enquêtes publiques (suite)

d'un centre administratif, de locaux de stockage et d'un parking souterrain - Adaptation du projet sanctionné à la rue Tivoli - Maillefer 11, article(s) 17622, 15456 et 5945 du cadastre de Neuchâtel, SATAc 105434 pour le compte de Quadro Bau Seeland AG. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 30 juillet 2018, délai d'opposition.

Deemande de Monsieur S. Nuñez, architecte à Marin (Espace Blanc SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Réaffectation partielle de la boutique Heidi.com pour l'aménagement d'une cafétéria au Faubourg du Lac 5, article(s) 14331 et 5527 du cadastre de Neuchâtel, SATAc 105697 pour le compte de Heidi.com SA. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 30 juillet 2018, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Conseil général

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés:

- concernant une demande de crédit d'engagement (crédit-cadre) pour le remplacement de deux ambulances pour le Service communal de la sécurité;
- concernant une demande de crédit d'avant-projets des mesures prioritaires du projet d'agglomération;
- concernant une demande de crédit pour le remplacement de la pelouse synthétique d'un terrain de sport à Pierre-à-Bot,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 2 juillet 2018, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mercredi 15 août 2018.

Neuchâtel, le 4 juillet 2018

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La présidente, Christine Gaillard **Le chancelier, Rémy Voirol**

La Ville officielle

Une journée traditionnelle en terres vaudoises, vendredi, baignée de soleil

Jubilaires et retraité-e-s dans une forme olympique



La Ville remercie chaque année ses frais retraité-e-s et ses jubilaires - célébrant 25 ou 40 ans de service - en organisant une journée dont la destination reste secrète jusqu'au jour-J. Vendredi dernier, accompagnés de plusieurs membres du Conseil communal, du chancelier, du vice-chancelier et du chef des ressources humaines, ils ont ainsi pris la route en direction du Musée olympique, à Lausanne. En fin de journée, comme le veut la tradition, les fidèles serveurs de la Ville ont embarqué dans un navire de la Navigation pour effectuer le trajet du retour (une partie tout au moins) par le lac. Le tout sous un magnifique soleil. Ils ont pris le temps, quand même, de poser pour notre photographe Stefano Iori.

Jusqu'au 14 juillet

Le marché se tient sur la place du Port

Depuis hier mardi 3 juillet, le marché est déplacé sur la place du Port: la place des Halles est en effet occupée par l'Open Air du NIFFF, Festival international du film fantastique, qui y diffusera une vingtaine de films, dont cinq grands classiques. Les maraîchers vous donnent donc rendez-vous jusqu'au 14 juillet sur la place du Port, les mardi, jeudi et samedi matin!

Vacances

Vivre la Ville revient à la rentrée

Vivre la Ville est en vacances: vous tenez entre les mains le dernier numéro avant la rentrée d'août. D'ici au mercredi 22 août, semaine de la rentrée scolaire, retrouvez l'actualité de la ville et de nombreux bons plans sur notre page Facebook ou sur notre site internet, www.neuchatelville.ch. La rédaction vous souhaite un très bel été.

La Fête de la jeunesse a lieu ce vendredi après-midi

Promenons-nous dans les bois!

«Promenons-nous dans les bois»: c'est le thème de la Fête de la jeunesse 2018, qui réunira ce vendredi près de 2000 écolières et écoliers pour un défilé costumé sur l'avenue du Premier-Mars et au centre-ville, suivi d'animations pour petits et grands.

Les élèves de la 1^{ère} à la 6^e HarmoS scolarisés en ville de Neuchâtel vont parader dans les rues en arborant des costumes qu'ils ont eux-mêmes confectionnés: loups gris, petits animaux des bois, arbres en fleurs... une vraie féerie sylvestre attend les familles pour cette manifestation qui marque le dernier jour de l'année scolaire!

Le cortège démarrera à 14h30 sur l'avenue du Premier-Mars, remontera le centre-ville par la rue du Seyon pour s'achever, environ une heure plus tard, au Jardin anglais via la rue de l'Hôpital et le Faubourg du lac. De brèves perturbations de trafic sont à prévoir. Les vaillants costumés se verront ensuite offrir une collation, puis proposer une série d'animations sympathiques. Au programme, des spectacles familiaux drôles, tendres et déjantés, comme «The Popeye and Olive Show», duo anglo-neuchâtelois acrobatique, Ludivine et la forêt en chantier de la troupe Utopik Family ou encore le spectacle du clown Macaroni. Des stands de rafraîchissements seront également à disposition du public. Les animations prendront fin à 18 heures. En cas de temps incertain, la radio RTN, le site www.eoren.ch ou encore le numéro payant 1600 renseigneront sur le maintien ou non du cortège et des animations.



Echos

■ Vendredi 22 juin, Mme Christine Gaillard, présidente de la Ville, accompagnée par MM. Fabio Bongiovanni, directeur de l'économie et Thomas Facchinetti, directeur du tourisme ont représenté les Autorités communales à la soirée d'inauguration du nouveau bar «Waves Sky Lounge Bar» de l'Hôtel Beaulac.

■ Mardi 3 juillet, Mme Anne-Françoise Loup, directrice de l'éducation, a représenté les Autorités communales à la cérémonie de clôture et de palmarès du Conservatoire de musique neuchâtelois.

■ Le Conseil communal a présenté ses compliments à M. Jean-Paul Bourquin, à l'occasion de son entrée dans sa 102^e année, ainsi qu'à M. Max Müller, à l'occasion de son entrée dans sa 103^e année.

Offre d'emploi

La direction de l'Urbanisme, de la Mobilité et de l'Environnement, met au concours un poste d'un-e

Inspecteur-trice des permis de construire à 100%

Votre mission: accompagner et conseiller les acteurs du développement (architectes, entreprises, population); coordonner et veiller à l'application des procédures d'autorisation; veiller à la bonne intégration du projet construit et paysager sur le territoire de la ville.

Délai de postulation: 2 septembre 2018.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet: www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel
Service des ressources humaines
Rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel,
032 717 71 47

Secopo

Horaire d'été

Pensez à l'horaire d'été pour vos démarches administratives: le Service communal de la population (et donc le Contrôle des habitants) seront ouvert du 16 juillet au 17 août les lu-me-je-ve de 8h30 à 12h, et le mardi de 7h30 à 12h. Fermé les après-midi.

 **Semaine du 4 au 10 juillet 2018**

Trois sorties cinéma



Les indestructibles 2

La famille de super-héros préférée des petits est de retour! Cette fois, c'est Hélène qui se retrouve sur le devant de la scène laissant à Bob le soin de mener à bien les mille et une missions de la vie quotidienne et de s'occuper des enfants. Un changement de rythme difficile pour la famille d'autant que personne ne mesure réellement l'étendue des incroyables pouvoirs du petit dernier. Lorsqu'un nouvel ennemi fait surface, toute la famille et Frozone s'allient pour déjouer son plan machiavélique. | **Apollo**

Trois visages

Une célèbre actrice iranienne reçoit la troublante vidéo d'une jeune fille implorant son aide pour échapper à sa famille conservatrice. Elle demande à son mari, le réalisateur Jafar Panahi, de l'aider à comprendre s'il s'agit d'une manipulation. Ensemble, ils prennent la route en direction du village de la jeune fille, dans les montagnes reculées du Nord-Ouest où les traditions ancestrales continuent de dicter la vie locale. | **Rex**



Tully

Marlo (Charlize Theron) est mariée et mère de deux enfants. Sur le point d'accoucher du troisième, elle accepte à contrecœur que son frère aisé lui offre une « nounou de nuit », afin d'atténuer le stress qu'elle vit au quotidien. Belle étudiante émancipée, la nounou va offrir à cette femme bien plus que du temps et de l'énergie, bouleversant totalement sa vie de manière inattendue. | **Apollo**

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur www.cinepel.ch et www.cineminimum.ch

Impressum

Editeur: Ville de Neuchâtel, Conseil communal
Responsable: Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information
Rédaction: Aline Botteron, Anne Kybourg, Emmanuel Gehrig
Illustration: Stefano Iori, photographe
Secrétariat: Nathalie Ménétyr
Contact: Téléphone: 032 717 77 09 • E-mail: bulletinofficiel@ne.ch
Internet: www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel
Mise en page: Geneviève Stauffer
Impression et publicité: Imprimerie Messeiller S.A., Neuchâtel
 Téléphone: 032 725 12 96, 079 383 74 15
Tirage: 23'500 exemplaires

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville cette semaine? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch.
 Merci de votre collaboration!

Agenda pratique



Services d'urgence

Police: 117.
Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Lecture publique*, ve 06.07 après-midi fermé; horaire d'été du 07.07 au 19.08, lu à ve de 12h à 18h, sa et di fermé. Fermeture complète du 23.07 au 05.08. Tél. 032 717 73 02.

Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans): Fermeture d'été du 07.07 au 14.08. Tél. 032 725 10 00.

Piscines du Nid-du-Crô: Ouverture au public: Piscines intérieures: fermeture estivale des bassins intérieurs du 23.07 au 19.08 Piscines extérieures du 10.05 au 02.09, tous les jours de 9h à 20h. Tél. 032 717 85 00, www.lessports.ch.

Piscine de Serrières: Ouverture au public du 02.06 au 29.08: tous les jours de 10h à 19h. Fermée en cas de mauvais temps. Tél. 032 717 85 00.

Boutique d'information sociale (rue St-Maurice 4), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 032 717 74 10, e-mail: service.social@ne.ch.

Centre de santé sexuelle - planning familial (rue St-Maurice 4), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me de 13h à 18h, je de 17h à 19h et ve de 14h à 18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail: sante.sexuelle.ne@ne.ch.

Contrôle des habitants (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer vos arrivées, départ, déménagement, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Ouverture d'été: du 16.07 au 17.08, lu, me, je, ve, de 8h30 à 12h, ma, de 7h30 à 12h. Fermé les après-midis. Tél. 032 717 72 20.

Etat civil (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h, sauf ma dès 7h30, ou sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10.

Service communal de la sécurité (fbg de l'Hôpital 6), pour toutes questions relatives aux objets trouvés, parcage en ville, domaine public, propriétaire de chien, proximité et secteurs, places dans les ports, réception ouverte du lu au ve de 7h à 19h et sa de 7h à 15h. **Nouveau numéro de tél. 032 717 70 70.** De nombreuses prestations sont disponibles en ligne: www.securite-urbaine-ne.ch.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables: 8h à 12h / 13h à 19h – samedi de 9h30 à 12h / 13h à 17h30. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 0848 134 134**.

Les services religieux

Cultes de l'été

Collégiale, di 08.07, 15.07, 22.07, 29.07, 05.08, 12.08, 10h, culte avec sainte cène, suivi d'un apéritif; di 19.08, 10h, culte avec sainte cène, suivi de la Fête de l'été et d'un repas.

Poudrières 21, di 19.08, 9h, Gottesdienst.

Ermitage, chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Hôpital Pourtalès, 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanches du mois.

Eglise catholique romaine

Notre-Dame: di à 10h et 18h, messes; sacrement du pardon, sa à 11h; sa 07.07, 17h, messe en portugais.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: 2e et 4e dimanche du mois à 10h30, messe; di 08.07, à 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h, messe; di 08.07, 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe; di à 17h, messe en latin.

Mission italienne: pas de messe durant l'été.

Mission portugaise: pas de messe durant l'été; reprise le 18.08 à Notre-Dame.

Mission polonaise: le 2e, 3e, 4e dimanche du mois à 11h30 à la Chapelle de la Providence.

Communauté croate: pas de messe durant l'été.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds: di 08.07, 15.07, 22.07, 29.07 et 05.08, 10h, messe.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emerde-Vattel) à Neuchâtel: di 08.07, 18h, messe.



L'Association de la Maison de la nature neuchâteloise consacre une exposition entière à un micro-crustacé unique au monde

Un micro-crustacé à préserver

Quelle est la plus grande richesse de Neuchâtel? Pour le biologiste et hydrogéologue Pascal Moeschler, cela ne fait aucun doute: il s'agit de la Gelyelle de Monard. Ce minuscule crustacé d'à peine un tiers de millimètre vit dans les eaux souterraines des gorges de l'Areuse et nulle part ailleurs. Sa présence atteste de la grande qualité des eaux souterraines de la région et représente un symbole fort de la lutte contre l'érosion de la biodiversité en Suisse. Cette petite bête exceptionnelle est à découvrir à travers une exposition à Champ-du-Moulin, dans le bâtiment dit «La Morille», selon un concept imaginé et réalisé par le Muséum d'histoire naturelle de Genève.

C'est en filtrant patiemment les eaux de la source de la Combe-Garot au moyen de filets fixes très fins que Pascal Moeschler, alors étudiant à l'institut de zoologie puis au Centre d'hydrogéologie de l'Université de Neuchâtel, a découvert la Gelyelle de Monard

en 1988. «J'ai pu compter sur la bienveillance des services industriels de la Ville de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, en particulier sur l'appui de Roland Stettler, ancien chimiste des

eaux et délégué à l'environnement de la Ville de Neuchâtel», se remémore Pascal Moeschler, actuellement conservateur au Muséum d'histoire naturelle de Genève.

Comment un crustacé de taille si infime a-t-il pu survivre dans les eaux souterraines de l'Areuse? Son origine remonte à la présence d'une mer dans la région, qui s'étendait de Marseille à Vienne, il y a plus de 20 millions d'années. Le micro-crustacé a alors certainement colonisé les eaux douces sou-

terraines. Malgré le retrait de la mer et la période de glaciations qui s'est ensuivie, la fantastique petite bête a survécu. «La Gelyelle de Monard a su s'adapter à un milieu à la fois extrêmement contraignant, mais incroyablement prévisible. En l'espace de 15'000 ans, cet environnement protecteur est resté pratiquement inchangé», raconte Pascal Moeschler.

Rendre visible l'invisible

La Gelyelle peut être considérée comme un fossile vivant qui n'est représenté que par deux espèces à travers le monde, la Gelyelle de Monard à Neuchâtel et la Gelyelle de Drogue près de Montpellier, en France. Sa présence dans notre région doit permettre de susciter une prise de conscience de la population neuchâteloise quant à l'importance écologique et économique des eaux souterraines dans les gorges de l'Areuse, qui constitue le château d'eau du canton de Neuchâtel.

«En Suisse, les deux tiers de l'eau douce sont formés de glace. Le tiers restant se compose des lacs ou rivières pour un dixième et d'eaux souterraines pour les neuf dixièmes restants», explique Pascal Moeschler. Les forages de gaz de schiste sont une menace qui plane sur la Gelyelle de Monard. Le moratoire sur les forages d'hydrocarbures dans le canton de Neuchâtel, voté en 2014 par le Grand Conseil court jusqu'en 2024. Il s'agit de ne pas mettre ce patrimoine unique au monde en danger. La Gelyelle de Monard est



Pascal Moeschler, biologiste et hydrogéologue, a découvert l'existence de la Gelyelle de Monard non pas dans la partie visible des gorges de l'Areuse, mais dans l'aquifère confiné de la Combe-Garot.

• Photo: Stefano Iori

« En Suisse, près de 50'000 espèces d'animaux, champignons, plantes ou algues sont potentiellement menacés d'extinction. »

également un symbole de la lutte contre l'érosion de la biodiversité. En Suisse, près de 50'000 espèces d'animaux, champignons, plantes ou algues sont potentiellement menacées d'extinction.

Exposition interactive

La Gelyelle de Monard se dévoile au public dans une exposition au cœur des gorges de l'Areuse, à Champ-du-Moulin. Elle sera visible durant quatre ans dans le bâtiment dit «La Morille». Durant ce laps de temps, le public est invité à voter pour l'avenir de la Gelyelle de Monard. Que va-t-elle devenir? Une bête protectrice avec la création du premier site Ramsar souterrain de Suisse, en lien avec la Convention sur les zones humides; une bête de science grâce à l'augmen-

tation de la recherche scientifique sur la faune souterraine de la région; une bête ambassadrice pour une prise de conscience écologique visant à promouvoir l'utilisation de l'eau du robinet au profit des bouteilles d'eau en plastique; une bête innovante en faisant se rencontrer un micro-crustacé prestigieux et un savoir-faire d'exception pour créer une montre Gelyella par un grand horloger de la région.

Le public peut voter pour l'une des quatre propositions, sur place, au moyen d'une bille à placer dans un labyrinthe en bois. Chaque parcours actionne l'une des quatre compositions de l'auteur-compositeur suisse Stephan Eicher. (ak)

Infos et horaires de l'exposition sur www.maisonnaturene.ch



Des eaux d'une qualité exceptionnelle

La Ville de Neuchâtel, qui exploite avec l'entreprise Viteos l'aquifère karstique où vit la Gelyelle de Monard, est consciente de l'importance de sauvegarder cette espèce unique au monde. L'existence du micro-crustacé est signalée dans l'Agenda 21 depuis avril 2000. «Il est inscrit que l'étude et la protection de *Gelyella monardi* doivent être assurées à long terme», indique Pierre-Olivier Aragno, délégué communal à l'environnement, à la mobilité et au développement durable. Et de relever: «Sa protection poursuit un double objectif de qualité pour la Ville de Neuchâtel: d'une part, pour la pérennisation de notre ressource en eau, et d'autre part, pour la biodiversité. En effet, la *Gelyella monardi* n'est présente que dans la montagne de Boudry». Par ailleurs, une plaque est visible à proximité de la source de la Combe-Garot, afin de renseigner le public de l'existence de ce véritable fossile vivant. Pas besoin d'être grande, à poils ou à plumes pour être digne de protection: la Confédération helvétique considère la Gelyelle de Monard comme l'espèce endémique de Suisse la plus digne de protection au niveau international. Depuis cette année, le micro-crustacé figure sur la liste des espèces prioritaires de Suisse, établie par l'Office fédéral de l'environnement.



La présence de la Gelyelle de Monard dans l'eau de l'Areuse est un gage de haute qualité. • Photo: Philippe Wagner / Muséum Genève